

Marmoutier

La Saint-Étienne d'été sera célébrée ce dimanche 3 août

La Saint-Étienne, dite «d'été», sera célébrée le dimanche 3 août à 10 h 30, à l'abbatiale de Marmoutier. La journée se conclura à 17 h par un concert donné dans le cadre des Estivales de l'orgue par Hubert Sigrist, titulaire de l'instrument.

Il est de tradition à Marmoutier de célébrer saint Étienne, le patron de la paroisse, à deux reprises : la première, le 26 décembre, date de la fête du saint proprement dite, et le premier dimanche d'août, qui fait référence à la découverte des reliques du martyr.

Instaurée au X^e siècle, puis supprimée en 1961

L'histoire raconte qu'en 415, des visions lui ayant indiqué l'endroit où se trouvait le corps du saint – un prêtre a retrouvé l'emplacement de sa sépulture à une quinzaine de kilomètres de Jérusalem, près de l'actuelle ville de Ramallah. Au moment de l'ouverture du tombeau, un parfum suave s'en est exhalé. Le patriarche de Jérusalem, présent sur les lieux, a alors ordonné le transfert du corps d'Étienne dans la ville sainte. Cette nouvelle s'étant répandue, de nombreux évêques ont demandé d'obtenir des reliques du martyr, dont la vénération était



Le reliquaire de saint Étienne conservé à l'abbatiale. Photo DR

source de nombreux miracles.

Au X^e siècle, la commémoration de cette découverte a été fixée au 3 août. Supprimée du calendrier général de l'Église en 1961, la fête subsiste localement en différents lieux, dont l'abbatiale de Marmoutier, qui abrite une relique du saint.

Cette année, la Saint-Étienne, dite «d'été», sera célébrée le dimanche 3 août à 10 h 30. À l'issue de la messe, la paroisse aura le plaisir d'offrir le verre de l'amitié. La journée se conclura à 17 h par un concert donné dans le cadre des Estivales de l'orgue par Hubert Sigrist, titulaire de l'instrument.